

310. — 6 SEPTEMBRE 1895. — Loi
contenant le budget des dotations pour l'exer-
cice 1896 (1). (Monit. du 4 octobre 1895.)

Léopold II, etc. Les Chambres ont adopté
et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Le budget des dota-

tions est fixé, pour l'exercice 1896, à la
somme de quatre millions huit cent trente
mille sept cent soixante francs (fr. 4,830,760),
conformément au tableau ci annexé.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre des finances,

M. P. DE SMET DE NAEYER.)

Budget des dotations pour l'exercice 1896.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER.		
Art. 1 ^{er} . Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865) fr.	3,300,000 »	3,500,000 »
Art. 2. Dotation de S. A. R. le comte de Flandre	200,000 »	
CHAPITRE II.		
Art. 3. Sénat	120,000 »	120,000 »
CHAPITRE III.		
Art. 4. Chambre des représentants	944,060 »	944,060 »
CHAPITRE IV.		
COUR DES COMPTES.		
Art. 5. Traitement des membres de la cour	70,750 »	266,700 »
Art. 6. Traitement du personnel des bureaux.	175,150 »	
Art. 7. Matériel et dépenses diverses	48,000 »	
Art. 8. Premier terme des pensions à accorder éventuellement	1,200 »	
Art. 9. Secours à d'anciens employés et gens de peine, à leurs veuves ou familles qui, n'ayant pas de droits à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse.	1,600 »	
Total du budget des dotations. . fr.		4,830,760 »

(1) *Session de 1894-1895.*

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Note préliminaire et
texte du projet de loi. Séance du 28 février 1895,
p. 268. — Dépôt du rapport. Séance du 28 mai 1895,
p. 274.

Annales parlementaires. — Discussion. Séance du
10 août 1895, p. 2572 et 2573. — Adoption. Séance du
17 août 1895, p. 2897.

SÉNAT.

Annales parlementaires. — Dépôt du rapport. Séance
du 20 août 1895. — Discussion et adoption. Séance du
21 août 1895, p. 539 et 540.